

## FICHE DE DONNEES DE SECURITE

### 1. IDENTIFICATION DE LA PREPARATION ET DE LA SOCIETE.

1.1 Identification de la préparation: **ST MARC LESSIVE A LA RESINE DE PIN**

1.2 Identification de la Société: RECKITT BENCKISER FRANCE  
15 rue Ampère,  
91748 MASSY CEDEX  
France  
☎: 01 69 93 17 00  
Fax: 01 69 93 19 99

Services techniques: RECKITT BENCKISER FRANCE  
Recherche & Développement,  
98 route de Sours, BP 835,  
28011 CHARTRES CEDEX  
France  
☎: 02 37 24 78 00  
Fax: 02 37 24 78 47

1.3 Appel d'urgence: **ORFILA**  
☎ **01 45 42 59 59**

### 2. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Nature: Poudre nettoyante toutes surfaces. Boîte de 1.4 kg. ( Existe également en boîte Promo de 1.7 kg ( 20 % gratuit ).

Composants contribuant au danger :

Nom	# CAS	# EINECS	Composition	Symboles de danger	Phrase de risque
Alcool gras éthoxylé 4EO/PO	Non spécifié		< 5%	N,Xi	R38,R41, R50
Carbonate de sodium	497-19-8	207-838-8	> 30 %	Xi	R36

- Xi Irritant
- N Dangereux pour l'environnement
- R36 Irritant pour les yeux
- R38 Irritant pour la peau
- R41 Risque de lésions oculaires graves
- R50 Très toxique pour les organismes aquatiques

### 3. IDENTIFICATION DES DANGERS

#### Produit classé Irritant pour les yeux

- Contact avec les yeux: Irritant pour les yeux. Peut provoquer des brûlures .
- Contact avec la peau: Irritant pour la peau en cas de contact prolongé.

### 4. PREMIERS SECOURS

- Contact avec les yeux: Rincer immédiatement à l'eau claire pendant 15 minutes (paupières ouvertes). Obtenir immédiatement des soins médicaux.
- Contact avec la peau: Rincer abondamment les parties contaminées. Si nécessaire, retirer les vêtements souillés. En cas de lésions, obtenir des soins médicaux.
- Ingestion: Rincer la bouche immédiatement. Ne pas faire boire ni vomir. Consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette

La composition de la préparation est déposée auprès du Centre Anti-Poisons de Paris:

**CENTRE ANTI-POISONS HOPITAL FERNAND WIDAL**  
**200 rue du Faubourg St Denis**  
**PARIS CEDEX 75475**  
**Tel: 01 40 05 48 48**  
**Fax: 01 40 05 41 93**

### 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Danger spécifique: Produit non inflammable et n'entretenant pas la combustion.
- Moyens d'extinction: Moyens usuels à sélectionner en fonction des autres matériaux combustibles présents alentour.

Attention aux rejets accidentels induits par les moyens d'extinctions

### 6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

- Eviter le contact avec les yeux et la peau.

- Porter des gants en PVC ou caoutchouc et des lunettes.
- En cas de dispersion accidentelle, récolter le tout dans un container approprié et éliminer selon la réglementation en vigueur.
- Ne pas rejeter à l'égout le produit pur.
- Dilution des résidus et neutralisation par un acide dilué.
- Rincer abondamment à l'eau les surfaces ayant été en contact avec les résidus.

## 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

### 7.1 MANIPULATION

Eviter tout contact avec les yeux et la peau. En cas de manipulation prolongée, porter une protection adéquate (lunettes, gants, ).  
Ne pas respirer les poussières.

### 7.2 STOCKAGE

Stocker dans les récipients d'origine, dans des endroits frais et à l'abri de l'humidité.

## 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Pas de données sur les limites d'exposition.  
Tenir hors de la portée des enfants.  
Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris des animaux.

Voir aussi section 7.1.

## 9. PROPRIETES CHIMIQUES ET PHYSIQUES

- |                          |                      |   |
|--------------------------|----------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | Etat physique:       | poudre cristalline  |
| <input type="checkbox"/> | Couleur:             | brune   |
| <input type="checkbox"/> | Odeur:               | caractéristique de pin  |
| <input type="checkbox"/> | Changement d'état :  | Fusion à 30° C  |
| <input type="checkbox"/> | Solubilité à l'eau : | complètement soluble aux concentrations d'utilisation recommandées. |
| <input type="checkbox"/> | Densité:             | 0.860 +/- 0.040 à 20°C  |
| <input type="checkbox"/> | pH:                  | 10.89 +/- 0.20 en solution à 1 % dans l'eau dure.                   |

## 10. STABILITE ET REACTIVITE



- S 26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
- S46 En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette

- Etiquetage additionnel relatif aux détergents et produits de nettoyage :  
(Règlement Détergent 2004/648/EC) :

Contient :

- Moins de 5% d'agents de surface non ioniques, savon

Pour les ingrédients : [www.rbeuroinfo.com](http://www.rbeuroinfo.com)

- Directives européennes d'application pour ce produit:

Directive du Conseil du 7 juin 1988 concernant le rapprochement des dispositions législatives, réglementaires et administratives des États membres relatives à la classification, à l'emballage et à l'étiquetage des préparations dangereuses (88/379/CEE), transcrite par l'arrêté modifié du 21 février 1990 et modifiée par la Directive 1999/45/CE du Parlement européen et du Conseil du 31 mai 1999, transposée en droit français par l'arrêté du 9 novembre 2004.

## 16. AUTRES INFORMATIONS

- ST MARC est une marque déposée.

Formule N° 0010409. Emission du 25/04/06. Remplace l'émission du 13/06/05.

Rappel des phrases de risque énoncées dans la rubrique N° 2 :

- Xi Irritant
- N Dangereux pour l'environnement
- R36 Irritant pour les yeux
- R38 Irritant pour la peau
- R41 Risque de lésions oculaires graves
- R50 Très toxique pour les organismes aquatiques

Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu.

Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.

L'ensemble des prescriptions réglementaires mentionnées a simplement pour but d'aider le destinataire à remplir les obligations qui lui incombent lors de l'utilisation du produit dangereux.

Cette énumération ne doit pas être considérée comme exhaustive et n'exonère pas le destinataire de s'assurer qu'éventuellement d'autres obligations ne lui incombent en raison de textes autres que ceux cités concernant la détention et la manipulation du produit pour lesquelles il est seul responsable.



RECKITT BENCKISER FRANCE  
15 rue Ampère  
91748 MASSY CEDEX  
France

ST MARC LESSIVE A LA RESINE DE PIN

N° 0010409  
25/04/06